

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-774793

A 53686

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12069 Société : \_\_\_\_\_

Actif       Pensionné(e)       Autre :

Nom & Prénom : MSADEK HAMID

Date de naissance : 13/04/1977

Adresse : 57, rue 201, Hay Mly Abdellah  
Ann chok

Tél. : 066040610 Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **Dr. Ahmed BOUTALEB**  
Spécialiste en Pédiatrie  
283, Bd Driss El Harti, Etg 2  
Tél/Fax: 05.22.55.54.87-Casa

Date de consultation : 27/12/22

Nom et prénom du malade : MSADEK - Sami Age: \_\_\_\_\_

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Strabisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : \_\_\_\_\_

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiqué les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 27/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : \_\_\_\_\_



VOLET ADHERENT



Docteur Ahmed BOUTALEB

Spécialiste en Pédiatrie

Néonatalogie, Réanimation et Urgences

Asthme de l'enfant et Allergologie

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Amiens (France)

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد بوطالب

إختصاصي في أمراض الأطفال و الرضيع

مرض الضيق و الحساسية

خريج كلية الطب بأميان (فرنسا)

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

MSADEK - Sami

Nom.

Age.

Poids.

7,5

Casablanca, le : 27 DEC. 2022 : الدار البيضاء, في :

Butaurent

~~Butaurent~~ 5g : 1/2 cu x 2

17,00

PHARMACIE FAMILIALE INARA  
SARCAU  
Hay Mly. Abdellah Rte 187  
N°15 Casa - Tél: 0529 294 850

- Supposedel 8 mg : 1 x 2

21,30

- Solydexa G-A : 2 pl x 3 x 10

19,00

X - Nurodal 5g : dose (7,5) x 4

84,00

Paracetamol 500 mg : 05 pl x 2

Dr. Ahmed BOUTALEB  
Spécialiste en Pédiatrie  
383, Bd Driss El Harti, 2ème étage - Cité Djemaâ - (à côté Hammam Ennour) - Casablanca  
Tél: 05 22 55 54 87  
Fax: 05 22 55 54 87

17,00

21,80

19,00

Lot:  
A consommer de  
préférence avant le:  
PPC: 84,00 DH